



3

SNUipp65 BP 841 65 000 Tarbes Cedex

siège : ancienne Ecole Jules Ferry / 5, rue André Breyer à Tarbes

tél : 05 62 34 90 54

fax : 05 62 34 91 06

courriel : snu65@snuipp.fr

site : <http://65.snuipp.fr/>

c'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

merci de communiquer ce message à tous les personnels concernés

chers collègues,

journée nationale d'action (grève et manifestations) pour défendre d'autres choix pour les retraites mardi 10 septembre.

à Tarbes : rassemblement à 10h30 devant la Bourse du Travail.

sur notre site vous trouverez des articles d'analyse et d'information sur la réforme Ayrault, ici en pdf joints vous trouverez le tract du SNUipp national (avec des exemples) et notre bulletin départemental envoyé aux écoles et syndiqués cette semaine mais que vous n'aurez peut-être pas encore reçu ...

si vous pensez que le Gouvernement vous accordera de nouveaux droits spontanément, alors, ne faites pas grève mardi.

si vous pensez que le rapport de force ne sert à rien pour améliorer les droits des travailleurs, alors, ne faites pas grève mardi.

si vous pensez que le Ministre reconnaîtra de lui-même "votre mérite" et la difficulté de votre métier, alors, ne faites pas grève mardi.

si vous pensez que les injustices et les inégalités entre les classes sociales sont légitimes, alors, ne faites pas grève mardi.

si vous pensez que les réformes Balladur et Fillon sont de bonnes réformes, alors, ne faites pas grève mardi.

la réforme Ayrault se situe exactement dans la même ligne que les précédentes : elle demande toujours plus d'efforts aux salariés et rien aux revenus financiers.

elle va pénaliser encore plus les jeunes générations, celles et ceux dont les carrières seront incomplètes (qu'ils l'aient choisi ou subi).

en augmentant la durée de cotisation et en maintenant le système de décote, il n'est pas utile de reculer les bornes d'âge pour diminuer les pensions : vous pourrez toujours partir au même âge, mais votre pension sera diminuée puisque vous n'aurez pas le nombre de trimestres requis pour obtenir un taux de remplacement de 75% de votre salaire. En résumé, vous en aurez toujours le droit, mais plus les moyens. Donc plus la liberté ...

ceux qui se félicitent aujourd'hui des mesures annoncées par le 1er ministre, n'auraient pas dû s'y opposer lors des précédentes réformes : elle se situe dans leur droit fil et utilise les

mêmes leviers politiques, avec plus d'habilité mais avec les mêmes résultats pour les salariés.

elle permettra ainsi à la droite, quand elle reviendra au pouvoir, de poursuivre dans la même voie ...

merci de nous retourner aujourd'hui le tableau ci-dessous complété même s'il n'y a pas de gréviste dans votre école ...

cela évitera des communications fantaisistes sur le pourcentage de grévistes

nom de l'école ou établissement	nb d'enseignants en service le 10/09	nb de grévistes	école fermée (oui - non)

cordialement
joëlle noguère